



Convention sur la
diversité biologique



Réf.: SCBD/SEL/OJ/JS/DM/73339

25 août 2010

NOTIFICATION¹
Réunion des négociateurs des communautés autochtones et locales
17-21 septembre 2010, Montréal, Canada

Madame/Monsieur,

Les Parties à la Convention ont reconnu l'importance de la participation des communautés autochtones et locales dans l'élaboration et la négociation du régime international sur l'accès et le partage des avantages dans le préambule de la décision IX/12 et dans les paragraphes 18 et 19 de cette décision, qui encourage les Parties, autres gouvernements et organisations internationales à fournir les moyens nécessaires pour permettre la préparation suffisante et faciliter la participation effective des communautés autochtones et locales, y compris par le tenue d'ateliers nationaux et régionaux, au processus de négociation et d'élaboration du régime international, conformément à la décision VIII/5 C.

À ce sujet, il me fait plaisir d'informer les Parties et autres parties prenantes que, suite à une initiative du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité (FIPAB) et grâce au soutien financier du gouvernement de l'Espagne, une réunion pour les négociateurs des communautés autochtones et locales sera organisée par le Secrétariat du 17-21 septembre à Montréal, en marge de la réunion du Groupe de négociation interrégionale (GNI), établi par la session de reprise de la neuvième réunion du Groupe de travail sur l'accès et le partage des avantages.

Le Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité (FIPAB) a fourni au Secrétariat les noms des représentants des communautés autochtones et locales provenant des sept régions géoculturelles qui participeront à cette réunion (référer à l'annexe I). Les participants sélectionnés seront contactés directement par le Secrétariat concernant les préparatifs de voyage.

Veillez accepter, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

Pièce jointe

Aux Points focaux nationaux CBD et communautés autochtones et locales

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

**LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DU FONDS À CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
POUR LA DEUXIÈME RÉUNION DES NÉGOCIATEURS
DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES
17-21 SEPTEMBRE 2010, MONTRÉAL, CANADA**

Afrique

1. Mme Lucy Mulenkei
2. M. Gladman Chibememe

Asie

3. Mme Jocelyn (Joji) Carino
4. M. Sonam Sherpa

Europe de l'est et le Caucase

5. Mme Nyurguyana (Yana) Dordina
6. Mme Tatiana Degai

Europe et Arctique

7. M. Mattias Ahren

Amérique latine et les Caraïbes

8. Mme Yolanda Terán,
9. M. Estabancio Castro

Amérique du Nord

10. M. Merle Alexander
11. M. Preston Hardison

Région du Pacifique

12. M. Les Malezer